



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 6/2015

le 6 mai 2015

Concerne :

Dépenses imprévisibles et exceptionnelles.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Objet du préavis

Conformément à l'article 137 du règlement du Conseil communal, nous soumettons à votre approbation les dépenses supplémentaires que la Municipalité a engagées durant l'exercice 2014 :

Le 27 janvier 2014	710.3664.00 <u>Fr. 9'340.--</u>	"Aides individuelles - Taxe aux sacs" Mesures sociales en relation avec la taxe aux sacs
Le 10 février 2014	470.3147.00 <u>Fr. 16'000.--</u>	"Entretien des ouvrages riverains" Remplacement de la chaîne mère au port
Le 14 avril 2014	111.3170.01 <u>Fr. 3'680.--</u>	"Manifestation du 1 ^{er} août" Feu d'artifice, location du ponton
Le 23 juin 2014	153.3011.01 <u>Fr. 8'000.--</u>	"Traitements animateurs auxiliaires" Animateur auxiliaire – Inauguration Anciens Fossés
Le 30 juin 2014	150.3653.28 <u>Fr. 5'000.--</u>	"Subventions - Cinéma en plein air" Cinéma en plein air – Subvention 2012 pas versée
Le 7 juillet 2014	190.3156.00 <u>Fr. 5'350.--</u>	"Maintenance du système – HARD" Prolongation des garanties des serveurs
Le 7 juillet 2014	190.3111.01 <u>Fr. 28'500.--</u>	"Achat et renouvellement du matériel" Remplacement de l'unité de stockage
Le 7 juillet 2014	432.3143.00 <u>Fr. 19'000.--</u>	"Entretien du réseau" Anciens-Fossés – Armoire électrique
Le 18 août 2014	320.3145.05 <u>Fr. 13'900.--</u>	"Entretien des chalets d'alpage (spéc.)" Chalet de Montbrion – Réfection de la toiture



Le 15 septembre 2014	190.3189.03 <u>Fr. 10'800.--</u>	"Réseau Wifi" Amélioration du réseau Wifi
Le 29 septembre 2014	320.3146.00 <u>Fr. 8'075.--</u>	"Entretien du domaine" Exploitation de bois – Fontana David
Le 6 octobre 2014	620.3011.00 <u>Fr. 5'000.--</u>	"Traitements" Enquête sur les logements vacants
Le 3 novembre 2014	501.3141.00 <u>Fr. 9'000.--</u>	"Entretien des collèges (général)" Assainissement façades – collège Bel-Air
Le 10 novembre 2014	501.3141.00 <u>Fr. 20'000.--</u>	"Entretien des collèges (général)" Bâtiments scolaires – complément budgétaire
Le 10 novembre 2014	150.3653.30 <u>Fr. 5'000.--</u>	"Subventions - Commission culturelle" Commission culturelle – subvention prévue en 2013 versée en 2014
Le 10 novembre 2014	703.3199.03 <u>Fr. 4'000.--</u>	"Frais divers Mousquetaires" Achat d'un logiciel informatique pour la gestion des réfectoires scolaires
Le 26 janvier 2015	111.3185.00 <u>Fr. 7'050.--</u>	"Honoraires et frais de procédure" Archives communales

TOTAL à la charge de l'exercice 2014 : Fr. 177'695.--

CONCLUSION

En conclusion, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter la conclusion suivante :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- vu le préavis municipal N° 6/2015,
- oui le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

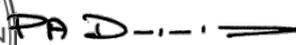
- d'accepter les dépenses imprévisibles et exceptionnelles engagées par la Municipalité lors de l'exercice 2014, dans le cadre de ses compétences, pour un montant total de Fr. 177'695.--.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :





Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Délégation municipale : Municipalité in corpore

Adopté par la Municipalité : le 30 mars 2015

